YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/EN

DECISION N° 2000/146

OBJET : Contrat de cession d'exploitation du concert "Cuarteto Cedrón" – Conclu avec la Société de Production GOTAN.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la Délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT que la Ville d'Yerres organise, dans le cadre de la projection du film "LES ENFANTS DU MARAIS" une première partie musicale avec le "Cuarteto Cedrón", le 30 juin 2000 à 21H00, Cour du 14 Juillet.

DECIDE

DE signer un contrat de cession avec la société GOTAN Production – 5, bis passage Carnot 94270 Le Kremlin-Bicêtre, représentée par Mme Margarita ZORODDU, sa gérante, pour un montant de 21.100,00 Francs T.T.C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 3, sous fonction 33, nature 6042.

Fait à Yerres, le 15 juin 2000

REÇU LE 21. JUIN 2000 SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

MAIRIE D'YERRES 91330 (ESSONNE)

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE